

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu en mairie annexe d'Aix-en-Othe, le

lundi 04 mai 2026 à 19:00

L'ordre du jour sera le suivant :

- COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (Commune)
- AFFECTATION DES RESULTATS 2025 (Commune)
- FISCALITE - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF (Commune)
- FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT - EXERCICE 2026 (Commune)
- COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (Budget annexe Lotissement)
- VOTE DU BUDGET (Budget annexe Lotissement)
- FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT - EXERCICE 2026 (Budget annexe Lotissement)
- EMPRUNTS (travaux Eglise de Villemaur + travaux voirie Av. Tricoche Maillard)
- CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES
- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES
- SYNDICAT MIXTE AUBE NUMERIQUE - ADHESION ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS
- DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 6232 (FETES ET CEREMONIES)
- SDEA - RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE ECLAIRAGE PUBLIQUE RD 660 ET CHEMIN DU PLACIOT
- EVOLUTION DES TARIFS DU POLE SCOLARITE ENFANCE JEUNESSE - RENTREE 2026
- TARIFS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE - SEJOUR ETE 2026
- APPROBATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL DU PAYS D'OTHE
- RESTRUCTURATION BATIMENT COMMUNAL ET CREATION POLE CULTUREL - LANCEMENT D'UN CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE
- RESTAURANT COMMUNAL LE 7 DE COEUR - CREDIT BAIL
- CREATION POSTE COMPTABLE - CONTRACTUEL